



Direction Technique Nationale

A l'ensemble des Clubs AMV Traditionnels

Angélique Ceglia (☎ 01.41.17.44.92)
alignon@ffkarate.fr

Bruno Orban
amv.borban@ffkarate.fr

Montrouge, le 31 Janvier 2014

Objets :

Championnat de France TECHNIQUE 2014 AMVT.
Championnat de France COMBAT 2014 AMVT.



Mesdames, Messieurs les Président(e)s et Professeurs,

La finale du **Championnat de France** 'TECHNIQUE' d'une part, et la finale du **Championnat de France** 'COMBAT' des **Arts Martiaux Vietnamiens Traditionnels** d'autre part, se dérouleront :



Samedi 15 & Dimanche 16 Mars 2014

Institut National du Judo

21 à 25 Avenue de la Porte de Châtillon – 75014 PARIS

→ Début des épreuves 'TECHNIQUE' le Samedi 15 Mars, à partir de 13h00

→ Dimanche 16 Mars : Pesées de contrôle entre 8h45 et 9h30

Début des épreuves 'COMBAT' à partir de 9h45

IMPORTANT

1) Il est rappelé que les compétitrices et compétiteurs mineur(e)s ne sont pas contraints de maintenir leur poids de qualification.

C'est pourquoi celles et ceux-ci pourront, le cas échéant, être logés dans une autre catégorie de poids.

2) Les compétitrices et compétiteurs participant au volet Combat du Championnat sont vivement invités à se peser dès le Samedi 15 Mars, entre 14h30 et 17h30.

Elles et ils se verront ainsi dispensés de la pesée du Dimanche, et ne seront donc attendus que pour l'ouverture de la compétition.

PREAMBULE : toutes les catégories ouvertes à l'occasion des Championnats de France AMVT 2014 donnent lieu à la délivrance du titre de champion(ne) de France.

Les thèmes des finales du Championnat de France sont les suivants :

① D'une part **la compétition 'TECHNIQUE' AMVT**, qui débutera le **Samedi 15 Mars à 13h00** par les épreuves par équipes de *Quyên synchronisé* (équipes de 3), et de *Song Luyên* (équipes de 2).

Les épreuves de *Quyên* individuel et de *Bai Vu Khi*, tous grades confondus, auront lieu ensuite à partir de 14h00.

Pour rappel, avec ou sans recours à des armes, les épreuves par équipes *Song Luyên* sont *mixtes*, alors que les épreuves *Quyên synchronisé* sont *unisexes*.

Par ailleurs, seules 1 équipe *Song Luyên* **et** 1 équipe *Quyên synchronisé* par Club seront admises, sauf entente(s) sportive(s) entre clubs validée(s) par la fédération, et dûment sélectionnées.

Dans la mesure du possible, les présentations techniques des compétiteurs issus d'un même club ne se succéderont pas immédiatement.

Une prestation de « provenance technique » différente sera donc intercalée.

Les récompenses TECHNIQUES (INDIVIDUELS et EQUIPES) seront décernées le Samedi 15 Mars 2014.

② La compétition 'COMBAT' AMVT du Dimanche 16 Mars débutera quant à elle dès 9h45, précédées des pesées de contrôle qui se dérouleront entre 8h45 et 9h30.

Dans le même esprit qu'à l'alinéa①, les compétiteurs issus d'un même club ne se rencontreront *a priori* pas lors du 1^{er} combat d'une poule.

⌚ **Aucun matériel ne sera mis à disposition par la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées.**

Chaque compétiteur doit donc détenir la totalité des éléments de protection.

Les récompenses COMBAT seront décernées le Dimanche 16 Mars 2014.

③ La compétition des 15 / 16 Mars 2014 prochains est régie par le Règlement d'Arbitrage applicable aux « Arts Martiaux Vietnamiens Traditionnels - Saison 2013/2014 ».

④ La mise en place « administrative » d'une catégorie n'est effective qu'à compter de l'**EXISTENCE DE 4 (QUATRE) QUALIFIE(E)S.**

Dans le cas contraire, nous informerons les interlocuteurs des Clubs de l'**éventuelle suppression** d'une catégorie.

C'est pourquoi il est primordial que nous détenions un n° de téléphone, de télécopie ou encore une adresse électronique permettant d'établir rapidement un contact.

⑤ Tous les fanions, logos, kakémonos ou encore drapeaux représentatifs des clubs seront accueillis avec plaisir, et pourront être mis en évidence dans la salle.

⑥ Equipement des combattants

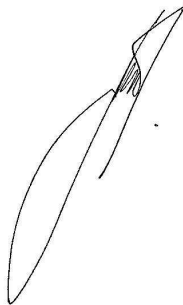
Le cahier des charges des protections est consultable à l'adresse :

<http://www.ffkarate.fr/disciplines-associees/arts-martiaux-vietnamiens.php>, puis rubrique **NOUVELLE REGLEMENTATION DES COMPETITIONS ET D'ARBITRAGE POUR LA SAISON 2012-2013, PAGES 88 ET SUIVANTES.**

* Dans tous les cas, chaque Club doit fournir une assistance logistique à ses combattants ; assistance visant notamment à optimiser le délai nécessaire à l'équipement (habillage/déshabillage).

A l'occasion des Finales du Championnat de France, ce délai ne saurait excéder 30 secondes à compter de la fin du combat précédent, sous peine de pénalité.

Mesdames et Messieurs les compétiteurs, Professeurs et Présidents de clubs, vous voudrez bien respecter ces impératifs d'organisation, afin de pouvoir réaliser la compétition dans les meilleures conditions.



BRUNO ORBAN

Responsable National AMV Organisation.

amv.borban@ffkarate.fr

<http://www.ffkama.fr/disciplines-associees/arts-martiaux-vietnamiens.php>

↳ Vous trouverez ci-après, annexé en page 6 du présent document, un modèle type d'autorisation parentale à reproduire

Pré-requis

Sont admissibles les compétitrices et compétiteurs :

- 1) **Régulièrement sélectionné(e)s à l'occasion des demi-finales de la Zone Nord et des demi-finales de la zone Sud, les champion(ne)s en titre, les hors quotas et les équipes qualifiées d'office.**

et

- 2) **En possession du passeport fédéral FFKDA dans lequel sont apposés les 2 justificatifs de licence requis.**

- 3) **Les compétitrices et compétiteurs mineurs devront enfin fournir une autorisation parentale**

NB : Pour mémoire, le passeport fédéral est conçu pour accueillir les certificats médicaux d'aptitude et les autorisations parentales, sur les mêmes pages que les vignettes autocollantes.

Tenue

→ Les compétiteurs doivent porter un Vo phuc

↳ RAPPEL : Aucun dispositif d'inscription ne sera mis en place le jour même ↳



Autorisation parentale pour les mineurs

Je, soussigné(e)

Père / Mère / Tuteur (1)

Téléphone.....

Autorise mon enfant

Nom.....Prénom.....

Né(e) le :.....

A participer aux épreuves des Finales du Championnat de France **AMVT** TECHNIQUE et/ou COMBAT organisé les 15 et 16 Mars 2014 à l'institut National du Judo 21, 25 Avenue de la Porte de Châtillon - 75014 - PARIS.

J'autorise les organisateurs à le/la faire évacuer vers le service hospitalier adéquat par les services de secours appropriés, si cela s'avérait nécessaire.

Veillez indiquer une autre personne à contacter en cas d'évacuation :

- Nom :.....Prénom :.....

- Tél :.....

Date :.....2014

Signature du représentant légal précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

.....

Les Samedi 15 et Dimanche 16 Mars 2014

*Finales du Championnat de France Technique & du
Championnat de France Combat AMVT.*

Cadet(te)s – Juniors – Seniors – Vétérans

**Institut National du Judo
21, 25 Avenue de la Porte de Châtillon
75014 - Paris**





Pour s'y rendre

En Métro : Ligne 4, direction Mairie de Montrouge, descendre à la station Porte d'Orléans.

En Voiture Périphérique, Prendre la sortie D906 en direction de Porte de Montrouge / Porte de Châtillon.

En Velib' Station N°14115, avenue Maurice d'Ocagne
Station N°22403, face 35 avenue Pierre Brossolette
Station N°14021, boulevard Brune - Porte de Châtillon

Tramway  Station Jean Moulin (170 mètres)

Situation des hôtels à proximité du site.

Situation d'une sélection d'hôtels à proximité du site

Hôtel F1 Paris Porte de Châtillon

23 Avenue de la Porte de Châtillon, 75014 Paris 37 m NO
0 891 70 52 29 accorhotels.com

Hôtel Chatillon Paris Montparnasse

11 Square de Châtillon, 75014 Paris 612 m NE
01 45 42 31 17 hotelchatillon-parismontparnasse.com

Hôtel Kyriad Paris Sud - Porte D'Orléans

11 Rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge 780 m SE
01 42 53 02 55 hotelparisporteorleans.com

Hotel Residence Montrouge

16 Place Jean Jaurès, 92120 Montrouge 826 m SO
01 40 92 98 18 hotel-residence-montrouge.com

B&B Hôtel Paris Malakoff Parc des Expositions

2 Boulevard Charles de Gaulle, 92240 Malakoff 1,2 km O
0 892 78 80 77 hotel-bb.com